

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

## Évaluation

### Thème 1 : Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIXe-1<sup>ère</sup> moitié du XXe siècle)

#### Séquence : Le travail dans les colonies françaises

Durée : 1 h00

**Consigne** : à l'aide de vos connaissances et des documents proposés, faites les exercices suivants.

#### Exercice 1 : Définir des notions. (4 points)

Donnez la définition des notions suivantes.

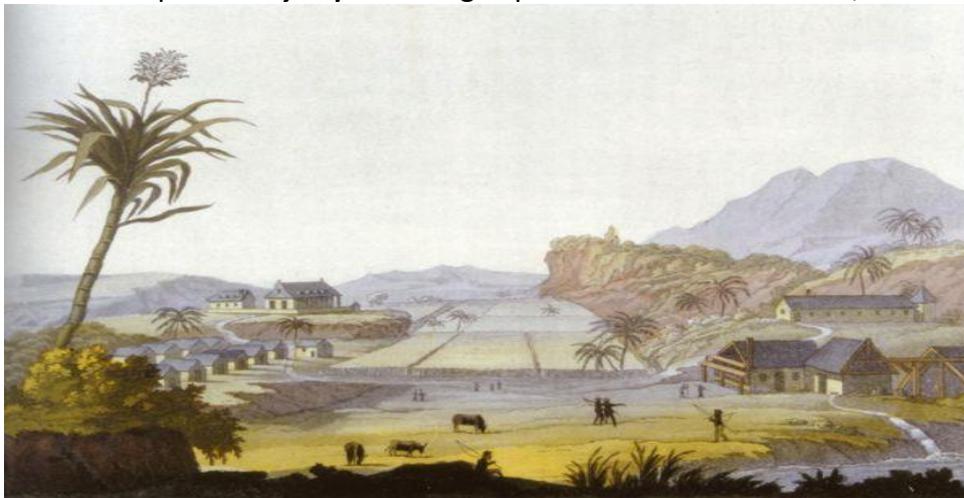
-Esclavage : .....  
..... (2 points)

-Habitation : .....  
..... (2 points)

#### Exercice 2 : Analyser des documents historiques. (9 points)

##### Document 1 : Une plantation sucrière aux Antilles

Gravure d'après l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert, 1751-1772.



## Document 2 : Le travail des esclaves dans une plantation

La majeure partie d'entre eux sont des « Nègres de jardin », destinés au travail dans les plantations. Ils sont répartis en plusieurs ateliers selon leur état physique. Le premier groupe, ou « grand atelier », est chargé des travaux les plus durs ? S'y côtoient tous les esclaves, hommes et femmes, assez robustes pour pouvoir retourner la terre et réaliser la coupe des cannes. Les moins forts, les nouveaux en cours d'acclimatation, les femmes enceintes, les nourrices, composent le deuxième atelier. Ce groupe est affecté aux tâches de sarclage à la houe et d'entretien des plants, aux ramassages variés et multiples, en particulier au passage des cannes dans le moulin, aux soins des bestiaux, au nettoyage des chemins. On y entre et on en sort selon les saisons, les besoins et l'évolution de l'état de santé. On travaille du lever au coucher du soleil, de douze à quatorze heures par jour en moyenne, avec une pause vers midi, pour le déjeuner, généralement pris dans les cases. Les esclaves sont conduits par le commandeur... Outre les « Nègres de jardin », il y a les « esclaves de case », ou esclaves domestiques. Ils occupent le haut de la hiérarchie dans le monde servile...

Philippe Audrère, « La grande déportation vers l'Amérique », in *L'Histoire* n°280, octobre 2003.

a) **Présentez le document 1** dans le tableau ci-dessous. (2,5 points)

La nature	
Le titre	
Les auteurs	
La date	
La source	

b) **Identifiez** sur le **document 1** les éléments suivants : (2,5 points)

- Les champs de cannes à sucre
- la maison du maître
- Les « cases à nègres » (logement des esclaves)
- Les bâtiments d'exploitation (moulin à eau)
- Les pâturages

- c) **(Docs 1 et 2)** Que pouvez dire des conditions de vie et de travail des esclaves sur les plantations ? (2 points)

.....  
.....  
.....

- d) (Docs 1 et 2) Pourquoi peut-on dire que le travail sur une plantation est organisé? (2 points)

.....  
.....  
.....

**Exercice 3 : Analyser une enquête historique. (7 points)**

- a) Lisez les extraits de l'enquête d'Albert Londres.

Extrait 1 :

À Macouria, il y a une route coloniale en construction. Elle s'appelle, en réalité, route coloniale *Numéro Un*. Comme elle n'existe pas, nous la baptisons *Numéro Zéro*... Quelle magnifique route ! Il était prévu qu'elle traverse toute la Guyane. On n'a pas ménagés les forçats. Ils travaillent sur cette route depuis cinquante ans...Elle fait vingt-quatre kilomètres de long !

*Au Bagne, 1ere partie, VII.*

Extrait 2 :

Au centre, l'île Royale. Saint-Joseph d'un côté, le Diable de l'autre. L'ensemble forme les îles du Salut...On enferme aux îles les coupables de plusieurs évasions, les fortes têtes. C'est le fin fond du bagne. À la première évasion, généralement, on est épargné. La seconde coûte de deux à cinq ans...Leur régime est le pain sec pendant deux jours et la ration le troisième.

*Au Bagne, 2<sup>ème</sup> partie, IX.*

Extrait 3 :

La ville de Saint-Laurent est peuplée de libérés qui font le doublage. *Le doublage ?* Quand un homme est condamné de cinq à sept ans de travaux forcés, cette peine achevée, il doit rester un même nombre d'année en Guyane. S'il est condamné à plus de sept ans, il y réside jusqu'à sa mort...

*Au Bagne, 3ème partie, XV.*

Extrait 4 :

À Saint-Laurent du Maroni, il y a surtout les deux camps qui s'appellent chacun : Le Nouveau Camp. L'un pour les relégués (1), l'autre pour les transportés (2). Quatre cent cinquante chiens dans le premier, quatre cent cinquante dans le second. Au vrai, ce ne sont pas des chiens, ce sont des hommes ! Mais ces hommes ne sont plus que des animaux galeux, morveux, pelés, anxieux et abandonnés.

*Au Bagne, 3<sup>ème</sup> partie, XV.*

- 1. Les relégués : ce sont les personnes qui ont commis trois délits en France.**
- 2. Les transportés : ce sont les personnes qui ont commis un crime en France.**

Extrait 5 :

Les pieds-de-biche. Ce sont les voleurs. Ils ont leur ville : Saint-Jean. Et Saint-Jean se prononce Saint-Flour. Officiellement, ils ont pour nom : les relégués pour vol. Ils sont au nombre de huit mille cent soixante-sept. C'est le plus sale gibier de la Guyane.

*Au Bagne, 3<sup>ème</sup> partie, XVII.*

b) Complétez les trous avec les bonnes informations.

Les bagnards qui font des travaux forcés vivent à..... Albert Londres les appelle.....	/1 point
Les bagnards qui ont tenté de s'évader vivent sur..... Albert Londres les appelle .....	/1 point
Les bagnards qui ont terminé leur peine vivent à..... Ce sont les.....	/1 point
Les personnes condamnées au bagne pour avoir fait trois délits vivent dans..... .....dans la ville de..... Ce sont les ..... Albert Londres les appelle.....	/1 point
Les personnes condamnées au bagne pour avoir tué quelqu'un vivent dans..... .....dans la ville de..... Ce sont..... ..... Albert Londres les appelle.....	/1,5 point
Les personnes condamnées au bagne pour avoir commis trois vols vivent dans... .....dans la ville de ..... Ce sont..... ..... Albert Londres les appelle.....	/1,5 point